

21^e Open de Villard de Lans

Règlement intérieur

Article 1

L'Échiquier Grenoblois et l'Office de tourisme de Villard de Lans organisent le 21^e Open de Villard de Lans du dimanche 29 juin au samedi 5 juillet 2025, à la salle de La Coupole et à la salle de la Verrière.

Article 2

- Deux tournois
 - trophée Cristina Foisor ouvert à tous et toutes
 - accession réservée aux Elo inférieurs à 1651
- neuf rondes
- horaires

Dimanche 29 juin à 14 heures	Fin du pointage
Dimanche 29 juin à 15 heures	1 ^{re} ronde
Lundi 30 juin à 9 heures	2 ^e ronde
Lundi 30 juin à 16 heures	3 ^e ronde
mardi 1 ^{er} juillet à 15 heures	4 ^e ronde
Mercredi 2 juillet à 9 heures	5 ^e ronde
mercredi 2 juillet à 16 heures	6 ^e ronde
jeudi 3 juillet à 15 heures	7 ^e ronde
vendredi 4 juillet à 15 heures	8 ^e ronde
samedi 5 juillet à 9 h 30	9 ^e ronde
samedi 5 juillet à 16 h 30	Remise des prix

- cadence Fischer : 40 coups en 1 h 30 plus 30 min, plus 30 s. par coup pendant toute la partie
- droit d'inscription
 - trophée Cristina Foisor : 52 euros (moins de 20 ans : 26 euros), gratuit pour les GMI et MI
 - accession : 34 euros (moins de 20 ans : 17 euros)
- seront appariées pour la 1^{re} ronde les personnes présentes et qui auront réglé leur droit d'inscription

- possibilité de prendre deux « bye » (1/2 point de crédit) jusqu'à la ronde 7 comprise, à condition de prévenir l'arbitre avant la publication des appariements,

Article 3

Règles régissant les parties : celles adoptées par la FIDE lors de son 93^e Congrès et appliquées par la FFE depuis le 1^{er} janvier 2023.

Article 4

Les appariements se font au système suisse intégral, à partir du classement Elo (règles C04 FIDE), avec l'aide du programme informatique PAPI d'Erick MOURET.

Le classement est établi au nombre de points, puis au buchholz tronqué, puis à la performance.

Article 5

Une arrivée devant l'échiquier avec plus de 30 minutes de retard après l'horaire de début réel de la ronde perd la partie.

L'arbitre peut éventuellement décider d'allonger ce délai pour prendre en compte des circonstances exceptionnelles.

Un joueur ne désirant pas jouer une ronde doit prévenir l'arbitre au cours de la ronde précédente au plus tard.

Tout forfait sans prévenir empêche l'appariement à la ronde suivante.

Article 6

La liste détaillée des prix est affichée dans la salle du tournoi avant la 4^e ronde.

Les prix ne sont pas cumulables. Chaque joueur/joueuse reçoit le prix le plus important auquel il/elle a droit. Les prix au classement général seront partagés au système Hort.

Les autres prix seront attribués, en cas d'égalité de points de partie, au meilleur départage.

Les prix sont remis en personne.

Article 7

Les tournois sont arbitrés par Claire Pernoud, AFE 2 et arbitre international, et par Alexandre Regnault AFO 2.

Article 8

Pour l'ensemble du Championnat, une commission d'appel est chargée de trancher les litiges ayant fait l'objet d'un appel de la part d'un joueur.

Pour présenter un appel, il faut en informer l'arbitre au moment de l'incident et, le cas échéant, continuer la partie selon ses directives.

Dès la fin de la partie, le plaignant dépose une réclamation écrite auprès de l'arbitre principal du tournoi.

La commission d'appel est composée de trois membres et d'un suppléant.

Les décisions de cette commission sont sans appel.

Aucun membre de la commission ne peut délibérer sur une question le concernant, ou concernant au premier chef un joueur qu'il encadre.

Article 9

La participation au tournoi vaut acceptation du règlement intérieur.

Tout manquement pourra conduire à un avertissement.

À la fin de la partie, le/la gagnant.e (ou le joueur/la joueuse ayant les blancs en cas de partie nulle) apporte le résultat. L'adversaire remet les pièces en place.

Article 10

Des photos ou vidéos du tournoi seront prises par les organisateurs et seront publiées sur le site internet du tournoi.

Toutefois, afin de respecter le droit à l'image, une photo individuelle publiée peut être retirée sur demande d'un joueur ou d'une joueuse.

Seules les personnes autorisées par l'organisateur pourront faire des prises de vue dans la salle de jeu.

Article 11

Le non-respect de ces règles peut entraîner l'exclusion du tournoi.

Les arbitres

L'organisateur

21st Villard de Lans Open

internal tournament regulations

Chapter 1

Echiquier Grenoblois and Villard de Lans tourism office organise the 21st Villard de Lans open from Sunday 29th June to Saturday 5th July 2025, at La Coupole hall and La Verriere hall.

Chapter 2

- two tournaments
 - trophée Cristina Foisor opened to everybody
 - accession reserved to players rated under 1651 Elo
- nine rounds
- schedule

Sunday 29 th June at 2 pm	registration closure
Sunday 29 th June at 3 pm	1 st round
Monday 30 th June at 9 am	2 nd round
Monday 30 th June at 4 pm	3 rd round
Tuesday 1 st July at 3 pm	4 th round
Wednesday 2 nd July at 9 am	5 th round
Wednesday 2 nd July at 4 pm	6 th round
Thursday 3 rd July at 3 pm	7 th round
Friday 4 th July at 3 pm	8 th round
Saturday 5 th July at 9:30 am	9 th round
Saturday 5 th July at 16:30 am	prize ceremony

- time control (Fischer) : 1h30 for 40 moves plus 30 minutes to finish the game, with 30 seconds increment for each move during all the game
- registration fee
 - trophée Cristina Foisor : 52 euros (under 20 : 26 euros), free for IGM and IM
 - accession : 34 euros (under 20 : 17 euros)
- will be paired for the 1st round present players having paid their registration fee

- possibility to take two « bye » until the included 7th round, on condition to inform the arbiter before pairing publication. The player receives ½ point.

Chapter 3

Laws of chess on the board : those which were adopted during 93rd FIDE Congress coming into force on 1st January 2023 .

Chapter 4

Swiss-system pairing, using Elo ratings (FIDE C04 rules), with automated program PAPI of Erick MOURET.

The ranking is established to the game points, then using buchholz cut 1, then performance.

Chapter 5

Any player who arrives in front of the board with more than 30 minutes late after the real hour of beginning of the round will lose the game.

The arbiter may decide to extend this period to take into account exceptional circumstances.

A player not wishing to play a round must notify the arbiter during the previous round at the latest.

Any player who forfeits without warning will not be paired for the next round.

Chapter 6

The detailed prizes list will be published in the tournament venue before the 4th round.

The prizes are non-cumulative. Each player receives the most important prize to which he/she is entitled. General ranking prizes are shared to the Hort system.

The other prizes are allocated, in case of equal game points, to the player with the best tiebreaker.

The prize-winning players must be present to the prize ceremony.

Chapter 7

The tournament is arbitrated by Claire Pernoud, international arbiter and by Alexandre Regnault federal arbiter.

Chapter 8

For the entire Championship, an appeal committee is responsible for settling disputes that have been appealed by a player.

To present an appeal, you must inform the arbiter at the time of the incident and, if necessary, continue the game according to his instructions.

As soon as the game is over, the player write a complaint and give it to the main arbiter.

The appeal committee is made up of three members and one alternate.

The decisions of this commission are final.

No member of the commission can deliberate on a question concerning him, or concerning in the first place a player whom he supervises.

Chapter 9

All participants undertake to comply with this internal regulation.

Any offender may receive a warning.

At the end of the game, the winner (or the white pieces conductor in case of draw) provides the result. The other player puts the pieces back in place.

Chapter 10

Photos or videos of the tournament will be taken by the organizers and will be published on the tournament website.

However, in order to respect image rights, an individual photo published may be removed at the request of a player.

Only people authorized by the organizer will be able to take pictures in the game room.

Chapter 11

Failure to follow this rules may result in exclusion from the tournament.

Arbiters

Organizer